



- ☑ Formation initiale
- ☑ Contrat de professionnalisation
- ☑ VAE
- ☑ VAP

Licence professionnelle

Métiers du BTP, Travaux Publics

Parcours : Métiers de la route



PUBLIC VISÉ

Tous publics :
étudiants, demandeurs d'emploi,
salariés.

ADMISSION

- **BTS**
(Bâtiment, Travaux Publics)
- **DUT**
(Génie Civil & Construction durable)
- **L2 validée**

POSTULER

Toutes les démarches sur
iut-bethune.univ-artois.fr

CONTACTS

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Tél. : 03 21 63 23 00 poste 121217
chafika.dantec@univ-artois.fr

SCOLARITÉ

Tél.: 03 21 63 23 09
caroline.foks@univ-artois.fr

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La licence professionnelle **Métiers de la route** forme des techniciens du domaine des travaux publics, capables de réaliser les opérations suivantes :

- manager des équipes,
- maîtriser les techniques routières,
- gérer les moyens du chantier,
- assurer le suivi et le contrôle du chantier,
- établir des plannings
- gérer les moyens en main d'oeuvre, matériel et coûts.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire d'une licence professionnelle **Métiers de la route** peut prétendre à des postes de :

- conducteur de travaux,
- technicien du travaux publics,
- manager d'équipe,
- technicien de laboratoire d'essais,
- etc.

ATOUS DE LA FORMATION

- La taille humaine de l'établissement permet un **suivi personnalisé et régulier** de chaque étudiant.

- Cette formation courte d'un an permet à l'étudiant de se spécialiser, afin de **s'insérer facilement dans le monde professionnel**, une fois le diplôme obtenu.

- 58% des enseignements sont assurés par des **intervenants professionnels** du domaine.

- La formation peut être réalisée en contrat de professionnalisation.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le programme de la formation se décline en 6 Unités d'Enseignements (UE).

Le Projet Tutoré et le stage en entreprise contribuent à construire et consolider le parcours professionnel de l'apprenti.

Les enseignements sont dispensés sous forme de travaux dirigés (TD) et travaux Pratiques (TP).

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est constituée de 600 heures de formation universitaire, dont 187 heures de projets tutorés.

En formations initiale, le stage intervient en fin de formation. En contrat de professionnalisation, la formation se déroule en alternance : la professionnalisation est constituée de 27 semaines en entreprise.

UE 1 : Enseignement général (103h)

- Économie, droit, gestion
- Communication
- Anglais
- Management
- Calcul opérationnel

UE 2 : Enseignements spécifiques (91h)

- Géologie - Cartographie
- Géotechnique routière
- Topographie
- Techniques routières
- Initiation à la topographie

UE 3 : Techniques routières (115h)

- Techniques routières - géométrie
- Dessin DAO
- Géologie - géotechnique
- Mécanique des chaussées- liants
- Assainissement - VRD

UE 4: Organisation et méthodes de chantier (104h)

- Organisation de chantier
- Matériels
- Informatique appliquée aux techniques routières

UE 5 : Projet tutoré (187h)

UE 6 : Stage en entreprise (12 semaines minimum)

PROJETS ET STAGE

Les projets consistent à placer les étudiants dans une **situation professionnalisante**.

Par groupes de 2 ou 3, les étudiants traitent un sujet technique, pour lequel ils utilisent les connaissances acquises tout au long de la formation. A l'issue du projet, l'étudiant doit produire un compte rendu écrit et oral. Les sujets peuvent être proposés par l'IUT mais aussi par des entreprises partenaires ou par les étudiants eux-mêmes. Le groupe est encadré par un tuteur, qui vérifie l'avancée des actions.

En formation initiale, le stage de 12 semaines minimum en entreprise est effectué en fin d'année universitaire alors qu'en contrat de professionnalisation, le stage est réparti sur 27 semaines en entreprise définies par un calendrier d'alternance.

Le stage de fin d'études peut être effectué à l'étranger (se rapprocher du service des relations internationales).

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une année universitaire, soit 2 semestres.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants, enseignants-chercheurs et intervenants du monde professionnel

ÉVALUATION

Contrôle continu



APRÈS LA LICENCE PRO

Vie active